

PAYS DE L'OURCQ - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Réunion de Conseil du 31/05/2008 à 8H45
SALLE P. MEUTEY À VINCY-MANOEUVRE
Compte-rendu

Étaient présents :

CHARLES-AUGUSTE BENOIST, JOSIANE CALDERONI, NADINE CARON, VINCENT CARRE, FRANCIS CHESNE, PATRICK CHEVRIER, NELLY CLARTE, FRANÇOIS COSSUT, CLAUDINE COURTIAL, PHILIPPE COVOLATO, JEAN-LUC DECHAMP, JEAN-JACQUES DEMANTES, OLIVIER DENEUFBOURG, DOMINIQUE DUCHESNE, GILLES DUROUCHOUX, MARINA DUWER, PIERRE EELBODE, FRANCIS ELU, MICHEL FOUCHAULT, JEROME GARNIER, CLAUDE GAUDIN, BRUNO GAUTIER, MICHÈLE GLOAGUEN, MARIE-CHRISTINE GOOSSENS, ACHILLE HOURDE, CHRISTINE JAVERI, FRANCOISE KRAMCZYK, JEAN-PIERRE LABOURDETTE, LAURENCE LEROUX, DENIS MAHOUDEAU, ROLAND MAUCHE, DAMIEN MAURICE, GUY MICHAUX, FRANCOIS MIGEOT, DANIEL NICOLAS, HERVE PERCHET, ROBERT PICAUD, JEAN-PHILIPPE PRUDHOMME, GERARD REMACHA, ANGELIQUE SAVIN, ANNAMARIA SCANCAR, ROMAIN SEVILLANO, CHRISTIAN TRONCHE et JEAN-MICHEL VAVASSEUR-DESPERRIERS.

Absents et ayant donné pouvoir :

JEAN-FRANCOIS BODIN à MICHÈLE GLOAGUEN, ALINE DUWER à FRANÇOIS COSSUT, CATHERINE GARNIER à CHARLES-AUGUSTE BENOIST, BERNARD LAQUAY à JEAN-MICHEL VAVASSEUR-DESPERRIERS, JEAN-CLAUDE LEGRAND à MICHEL FOUCHAULT, CAROLE MAGRANER à DENIS MAHOUDEAU, SANDRINE PRAGNON à VINCENT CARRE, BRUNO PRZYBYL à MARIE-CHRISTINE GOOSSENS, JEAN-CLAUDE RANZONI à GUY MICHAUX, JACQUES ROUSSEAU à ANNAMARIA SCANCAR, LAURENCE WAGNER à FRANCOISE KRAMCZYK et DENIS WALLE à CLAUDINE COURTIAL.

Absents :

PASCALE ETRONNIER, PATRICK LEBRUN, CELINE LIMOSIN, YVES PARIGI et JOSEPH RATANE.

Assistaient à la réunion :

R. BLAIS, A. BOURGEOIS, M. DUCHESNE, V. HUGUE, F. MACQUART, J.C. PIEQUET, B. PIVERT et G. WAYMEL, collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

Il est procédé à l'appel. 43 délégués sont à ce moment présents. Le quorum est atteint.

M. FOUCHAULT remercie les délégués présents et propose d'élire M. DUROUCHOUX comme secrétaire de séance.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. FOUCHAULT donne la parole à Mme DUWER. Celle-ci souhaite la bienvenue à l'Assemblée dans cette salle P. Meutey. Elle les informe de la cérémonie organisée à Coulombs-en-Valois le 27 juin prochain en remerciement à M. Philippe François pour son action tant en faveur de la Commune que du canton. Enfin elle souhaite à tous une réunion harmonieuse : *"l'harmonie est un trésor précieux qui se brise facilement"*.

M. FOUCHAULT excuse Mme GARNIER et M. ROUSSEAU.

Il invite alors J.C. PIEQUET à donner lecture du compte-rendu de la dernière réunion de Conseil.

M.FOUCHAULT fait alors état de la remarque de M. TRONCHE faite par courrier le 30 avril dernier : « *Je reste sur mes positions prises lors de cette séance, et je ne mettrai pas la salle Jules Delorme à la disposition de la Communauté de communes, du moins jusqu'à nouvel ordre, vu le mépris affiché aux représentants « hors norme » de certaines communes.* »

M.FOUCHAULT propose l'adoption de ce compte-rendu compte tenu de cette remarque.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. ELU apprécie l'harmonie et apprécie le travail qu'a pu faire P. Meutey. Il a de la sympathie en tant qu'homme pour l'ancien Président Courtier. Il dit qu'il continuera à s'occuper des dossiers jusqu'au bout.

M. FOUCHAULT rend alors compte des contrats qu'il a signés dans le cadre de la délégation de signature que le Conseil lui a accordée :

COCONTRACTANT	OPÉRATION	MONTANT HT	DATE DE SIGNATURE
EDIP	TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE ALARME POUR LA DÉTECTION DE PANNE DE LA CLIMATISATION DE LA SALLE SERVEUR DU SIÈGE	1 149,00 €	28/04/08
SWIFTY	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	1 295,00 €	29/04/08
SELECTOUR MARNE ET MORIN	SERVICES DE RÉSERVATION DE MOYENS DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT DANS LE CADRE D'UNE MISSION	1 167,71 €	05/05/08
BEIMO	MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE À L'EXTENSION DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - ZONE DE GRAND-CHAMP	22 500,00 €	05/05/08
C.C.S.T.	MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE À LA CRÉATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - HAMEAU DU GUE-A-TRESMES	11 500,00 €	13/05/08
EDIP	ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ALARME ET CONTRÔLE D'ACCÈS DU PÔLE DE SERVICES	2 850,00 € (950 € par an - 3 ans)	21/05/08
TPLV METIVIER	TRAVAUX DE CURAGE DU RU DE MERANNE	3 055,00 €	21/05/08
DALKIA	MODIFICATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE DE LA MDE	1 954,00 €	22/05/08
RESINA	RÉFECTION DES ENDUITS EXTÉRIEURS DU CHÂTEAU D'EAU DE LIZY-SUR-OURCQ	6 310,00 €	26/05/08
BDNC	MISSION CSPS - ANNEAU D'ATHLÉTISME	6 095,00 €	26/05/08
PI2R	LEVÉS TOPOGRAPHIQUES - ZONE DE GRAND-CHAMP -	1 150,00 €	26/05/08
SECURITE ET SIGNALISATION	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PANNEAUX DE SIGNALISATION « PAYS DE L'OURCQ »	1 116,00 €	29/05/08

M. FOUCHAULT salue l'arrivée de Mme GUENEZAN.

INSTITUTION

➤ **Liste des salles habilitées à accueillir les séances du Conseil communautaire**

M. FOUCHAULT rappelle au Conseil qu'au cours de la précédente séance, le Conseil a arrêté la liste des locaux publics autres que le siège du Pays de l'Ourcq dans lesquels le Conseil communautaire pourra tenir séance. Il remarque que suite à un malentendu, la Salle

des Fêtes de TANCROU a été intégrée à cette liste.

Regrettant la position des communes ne souhaitant pas accueillir le Conseil communautaire, il invite le Conseil, à la demande expresse de Monsieur le Maire de TANCROU, à retirer de cette liste, la Salle des Fêtes de TANCROU.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Désignation des membres des commissions permanentes (modification)**

M. FOUCHAULT rappelle au Conseil qu'au cours de la précédente séance, le Conseil a arrêté la composition des huit Commissions permanentes conformément aux vœux émis par chacun.

Il propose de compléter ou modifier ces listes, compte tenu notamment des vœux communiqués par les délégués absents à la dernière réunion : s'agissant de la Commission Finances, retrait de M. LEBRUN et ajout de M. PARIGI.

En réponse à M. FOUCHAULT, Mme SAVIN informe qu'elle souhaite participer à la Commission Affaires Sociales, Sport et Santé.

M. FOUCHAULT invite le Conseil à arrêter la composition des Commissions conformément aux listes annexées aux présentes.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. FOUCHAULT donne la parole à M. EELBODE.

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

M.EELBODE informe le Conseil qu'au cours de cette première réunion de Commission qui s'est tenue au complet, Mme JAVERI a été désignée Vice-Présidente de la Commission.

Parcourant rapidement le compte-rendu, il fait état des principaux points abordés :

Zone d'activité de Grandchamp : projet de bouclage des réseaux, demande de subventions

M.EELBODE rappelle au Conseil qu'au cours d'une précédente séance, le Conseil a :

d'une part confirmé le projet de vente à 25 € /m² HT (TVA au taux de 19,6% en sus) et hors frais de notaire, d'un terrain de 2000 m² (lot 15) extrait de la parcelle ZC 42 à Ocquerre (zone de Grandchamp) à Monsieur Patrice GAIGNEROT ou aux Pompes funèbres de Lizy-sur-Ourcq ou à une société s'y substituant,

et d'autre part pris acte de la nécessité d'engager les travaux de bouclage de la zone de GrandChamp, prévus au dossier de ZAC et aux budgets annexes 2007 du Pays de l'Ourcq, afin qu'ils soient achevés au plus tard 22 mois après la date de signature de la promesse de vente.

Il présente alors le contenu des travaux de bouclage de la rue des Merisiers qui permettent la viabilisation de 3000 m² de terrain dont les 2000 m² cités ci-dessus, ainsi que l'achèvement des travaux de la première tranche de la ZAC de GrandChamp, tels que prévus dans le dossier de ZAC. Il ajoute que ces travaux permettraient aussi la desserte de la seconde tranche de la zone de GrandChamp sur la parcelle ZC 18 d'une superficie de 47.859 m².

Le coût prévisionnel de cette opération d'aménagement est estimé à 605.000 € HT dont 532.000 € HT de travaux de voirie et de réseaux (eau, assainissement, eau pluviale, électricité, télécommunication, gaz et éclairage public).

Puis il détaille son plan de financement prévisionnel :

Département de Seine et Marne

106.772 €

Agence de l'eau (eau et assainissement)	13.700 €
Etat (au titre de la Dotation de développement rural)	176.236 €

Il remarque que le solde de l'opération restant à la charge du Pays de l'Ourcq s'élève à 308.292 €, financé à hauteur de 164.410 € par le solde prévisionnel entre l'achat et la vente des terrains après viabilisation.

Ayant rendu compte de l'avis favorable de la Commission et donné lecture du projet de délibération, M. FOUCHAULT invite le Conseil à approuver le projet de bouclage de la Zone d'activité de GrandChamp et à l'autoriser à présenter des demandes de subvention aux services de l'Etat, du Conseil Général de Seine-et-Marne et de l'Agence de l'eau pour ce dossier.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

Etude EcoBâtiment : projet de « démonstrateur des techniques et matériaux de l'Eco Construction » au CFA d'Ocquerre

M.EELBODE souligne les 5 axes d'action définis dans le cadre du rapport d'étape de l'étude en cours financée par la Région et le Département :

- le démonstrateur
- les porteurs de projets d'écoquartiers
- les agromatériaux
- le conseil, l'information, la veille sur l'éco-bâtiment
- la formation (des professionnels du bâtiment ...).

Il remarque que s'agissant de la construction d'un bâtiment « démonstrateur », un pré-programme a été établi avec un budget prévisionnel de 296.000 € HT, revu à la hausse depuis. Il ajoute que dans le cadre du budget 2008 du Pays de l'Ourcq, un crédit de 200.000 € a été alloué à ce projet.

Il rend également compte d'une rencontre avec M. DAVIS, Directeur du CFA, celui-ci étant disposé à mettre à disposition du projet un terrain au sein de son établissement d'Ocquerre.

Enfin, M.EELBODE fait état de la visite organisée le 26 mai dans les Ardennes d'une maison de démonstration en agro-matériaux financée par la Communauté de communes des Crêtes préardennaises et construite par des artisans locaux.

M. ELU souligne que ce projet a été initié par Mme RICHARD.

Après différents échanges sur ce projet et des remarques sur l'implication du monde agricole dans cette démarche, M.EELBODE convient de l'importance de tirer profit des différentes expériences ou réflexions en cours sur d'autres territoires.

Bilan et perspectives concernant la permanence d'accompagnement des créateurs d'entreprises sur le Pays de l'Ourcq

M.EELBODE présente la proposition de la Commission de relancer l'accompagnement de proximité en faveur des porteurs de projets du Pays de l'Ourcq, action que Seine-et-Marne développement n'a pas poursuivie.

Il remarque que dans l'attente de l'éventuelle reprise de cette action par la Maison de l'emploi, peut être envisagé un accueil généraliste par G. WAYMEL, assisté éventuellement par un consultant à la demi-journée.

Hôtel d'Entreprises

M.EELBODE constate qu'une division en deux de l'une des deux cellules libres de 417 m² est envisagée.

Création du Parc d'activités des Effeneaux

M.ELU dit qu'il serait important d'avoir un débat de fond sur ce dossier.

M. EELBODE propose qu'un point soit fait au cours d'une prochaine Commission avec une visite du site. Il remarque que les membres extérieurs à la Commission seront les bienvenus.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

En l'absence de M. ROUSSEAU, M. FOUCHAULT présente rapidement les points abordés au cours de cette réunion :

- Schéma directeur Marne-Ourcq : la mise en place d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), compétence que le Pays de l'Ourcq a déléguée au Syndicat Mixte Marne-Ourcq, constituera l'un des principaux dossiers de la Commission pour le début de mandat
- les P.O.S et P.L.U des 22 communes du Pays de l'Ourcq
- le Projet de PNR de la Brie et des deux Morin : il concerne actuellement la partie Ouest du Pays de l'Ourcq.

M. FOUCHAULT informe le Conseil que les maires des Communes concernées sont conviées à une réunion le 3 juin à La Ferté-sous-Jouarre. Il souligne que sur ce projet, les communes restent décisionnaires même si la Communauté de communes peut fédérer.

M. ELU dit l'importance de ce nouveau projet de P.N.R. et de l'implication de toutes les communes et du Pays de l'Ourcq.

M. FOUCHAULT en convient. Il souligne la nécessaire transversalité dans le suivi de cette question, notamment avec le développement économique.

- Désignation de M. LEGRAND comme Vice-Président de la Commission.

FINANCES

M. FOUCHAULT donne la parole à M. PRUDHOMME;

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

M. PRUDHOMME présente rapidement les travaux de la Commission remarquant que faute de candidat, aucun Vice-Président n'a pu être désigné.

➤ **Comptes de gestion 2007 Budget général, Budget annexe Hôtel d'entreprises et Budget annexe Zone de Grandchamp : approbation**

Mme GUENEZAN retrace les opérations patrimoniales et le bilan. Elle souligne la conformité de ses écritures et balances avec les comptes administratifs de la collectivité.

Budget général

M. FOUCHAULT invite le Conseil à procéder à l'approbation du Compte de Gestion 2007 du Budget Général en M14 établi par Mme le Receveur de la collectivité, faisant état de l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 21 Mai dernier.

Le Compte de Gestion 2007 du Budget Général est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT DE 960.136,21 €, avec :

un total en dépenses de 5.936.501,12 €

un total en recettes de 6.896.637,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉFICIT DE 294.069,18 €, avec :

un total en dépenses de 571.212,15 €

un total en recettes de 277.142,97 €

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : EXCÉDENT DE 10.070.795,49 €.

Budget annexe Hôtel d'entreprises

M. FOUCHAULT invite le Conseil à procéder à l'approbation du Compte de Gestion 2007 du Budget annexe Hôtel d'entreprises en M14 établi par Mme le Receveur de la collectivité, faisant état de l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 21 Mai dernier.

Le Compte de Gestion 2007 du Budget annexe Hôtel d'entreprises est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT DE 25.871,62 €, avec :

un total en dépenses de 76.306,85 €

un total en recettes de 102.178,47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXCÉDENT DE 116.600,02 €, avec :

un total en dépenses de 58.847,55 €

un total en recettes de 175.447,57 €

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : EXCÉDENT DE 33.169,01 €.

Budget annexe Zone de Grandchamp

M. FOUCHAULT invite le Conseil à procéder à l'approbation du Compte de Gestion 2007 du Budget annexe Zone de Grandchamp en M14 établi par Mme le Receveur de la collectivité, faisant état de l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 21 Mai dernier.

Le Compte de Gestion 2007 du Budget annexe Zone de Grandchamp est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉFICIT DE 3.672,37 €, avec :

un total en dépenses de 3.672,37 €

un total en recettes nul

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉFICIT DE 24.643,22 €, avec :

un total en dépenses de 24.643,22 €

un total en recettes nul

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : DÉFICIT DE 28.315,59 €.

➤ Comptes Administratifs 2007 :

M. PRUDHOMME invite A. BOURGEOIS à présenter les trois comptes administratifs.

Celui-ci retrace les grandes lignes de l'exécution comptable 2007 des trois budgets.

M. ELU dit que les excédents au budget général posent problème. Il dit également que l'association Les Vocalizes est aidée à hauteur de 18.000 €. Sur ce point, il est répondu que la subvention versée aux Vocalizes est de 350 €.

– Budget général

M. FOUCHAULT, Président de la Communauté de communes, ayant quitté la séance, conformément aux dispositions légales et réglementaires, M. MICHAUX, élu Président de séance, invite le Conseil à procéder à l'approbation du Compte Administratif 2007 du Budget général de la collectivité en M14, sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le 21 Mai 2008.

Le Compte Administratif 2007 du Budget général est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. CARRE, DEMANTES, GAUDIN, ELU, LABOURDETTE, REMACHA, TRONCHE et Mme PRAGNON (ayant donné pouvoir à M. CARRE) s'étant abstenus :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT DE 960.136,21 €, avec :

un total en dépenses de 5.936.501,12 €

un total en recettes de 6.896.637,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉFICIT DE 294.069,18 €, avec :

un total en dépenses de 571.212,15 €

un total en recettes de 277.142,97 €

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : EXCÉDENT DE 10.070.795,49 €.

(9.830.518,49 € en tenant compte des restes-à-réaliser)

– **Budget annexe Hôtel d'entreprises**

M. FOUCHAULT, Président de la Communauté de communes, ayant quitté la séance, conformément aux dispositions légales et réglementaires, M. MICHAUX, élu Président de séance, invite le Conseil à procéder à l'approbation du Compte Administratif 2007 du Budget annexe Hôtel d'entreprises en M14, sur avis favorable de la Commission des Finances.

Le Compte Administratif 2007 du Budget annexe Hôtel d'entreprises est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT DE 25.871,62 €, avec :

un total en dépenses de 76.306,85 €

un total en recettes de 102.178,47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXCÉDENT DE 116.600,02 €, avec :

un total en dépenses de 58.847,55 €

un total en recettes de 175.447,57 €

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : EXCÉDENT DE 33.169,01 €.

(30.162,51 € en tenant compte des restes-à-réaliser)

– **Budget annexe Zone de Grandchamp**

M. FOUCHAULT, Président de la Communauté de communes, ayant quitté la séance, conformément aux dispositions légales et réglementaires, M. MICHAUX, élu Président de séance, invite le Conseil à procéder à l'approbation du Compte Administratif 2007 du Budget annexe Zone de Grandchamp en M14 sur avis favorable de la Commission des Finances.

Le Compte Administratif 2007 du Budget annexe Zone de Grandchamp est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉFICIT DE 3.672,37 €, avec :

un total en dépenses de 3.672,37 €

un total en recettes nul

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉFICIT DE 24.643,22 €, avec :

un total en dépenses de 24.643,22 €

un total en recettes nul

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : DÉFICIT DE 28.315,59 €.

(36.856,59 € en tenant compte des restes-à-réaliser)

➤ **Affectation des résultats 2007 :**

A la demande de M. PRUDHOMME, A. BOURGEOIS présente les trois projets d'affectation.

– **Budget général**

M. FOUCHAULT invite le Conseil à se prononcer sur la proposition suivante d'affectation du résultat 2007 du Budget général le compte administratif et le compte de gestion ayant été adoptés :

<u>J) Pour mémoire :</u>	
Excédent de clôture de fonctionnement 2006	7 015 056,04
Excédent de clôture d'investissement 2006	2 389 672,42
Solde des restes à réaliser	-134 074,00
<i>Affectation 2006</i>	
1068 virement à la section d'investissement	,00
Report à nouveau en fonctionnement	7 015 056,04
<u>II) Exercice 2007 :</u>	
<i>a) Fonctionnement</i>	
Excédent antérieur reporté	7 015 056,04
Solde d'exécution 2007	960 136,21
Excédent de clôture de fonctionnement 2007	7 975 192,25
<i>b) Investissement</i>	
Excédent antérieur reporté	2 389 672,42
Solde d'exécution 2007	-294 069,18
Excédent de clôture d'investissement 2007	2 095 603,24
<u>III) Restes à réaliser 2007 :</u>	
Dépenses	290 038,00
Recettes	49 761,00
Solde des restes à réaliser 2007	-240 277,00
Capacité de financement en investissement	1 855 326,24
<u>M) Proposition d'inscription au Budget 2008 :</u>	
001 Excédent antérieur reporté en investissement	2 095 603,24
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	,00
002 Resultat de fonctionnement reporté	7 975 192,25
Résultat de fonctionnement affecté	7 975 192,25

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

– **Budget annexe Hôtel d'entreprises**

M. FOUCHAULT invite le Conseil à se prononcer sur la proposition suivante d'affectation du résultat 2007 du Budget annexe Hôtel d'entreprises le compte administratif et le compte de gestion ayant été adoptés :

<u>J) Pour mémoire :</u>	
Excédent de clôture de fonctionnement 2006	118 992,90
Déficit de clôture d'investissement 2006	114 145,53
Solde des restes à réaliser en investissement	0,00
<i>Affectation 2006</i>	
1068 virement à la section d'investissement	114 150,00
Report à nouveau en fonctionnement	4 842,90
<u>II) Exercice 2007 :</u>	
<i>a) Fonctionnement</i>	
Excédent antérieur reporté	4 842,90
Solde d'exécution 2007	25 871,62
Excédent de clôture de fonctionnement 2007	30 714,52
<i>b) Investissement</i>	
Déficit antérieur reporté	114 145,53
Solde d'exécution 2007	116 600,02
Excédent de clôture d'investissement 2007	2 454,49
<u>III) Restes à réaliser 2007 :</u>	
Dépenses	3 006,50
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser 2007 en investissement	-3 006,50
Besoin de financement en investissement	552,01
<u>M) Proposition d'inscription au Budget 2008 :</u>	
001 Excédent antérieur reporté en investissement	2 454,49
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	560,00
002 Resultat de fonctionnement reporté	30 154,52
Résultat de fonctionnement affecté	30 714,52

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

– **Budget annexe Zone de Grandchamp**

M. FOUCHAULT invite le Conseil à se prononcer sur la proposition suivante d'affectation du résultat 2007 du Budget annexe Zone de Grandchamp le compte administratif et le compte de gestion ayant été adoptés :

I) Pour mémoire :

Excédent de clôture de fonctionnement 2006	0,00
Déficit de clôture d'investissement 2006	0,00
Solde des restes à réaliser en investissement	0,00
<i>Affectation 2006</i>	
1068 virement à la section d'investissement	0,00
Report à nouveau en fonctionnement	0,00

II) Exercice 2007 :

a) Fonctionnement

Excédent antérieur reporté	0,00
Solde d'exécution 2007	-3 672,37
Déficit de clôture de fonctionnement 2007	-3 672,37

b) Investissement

Déficit antérieur reporté	0,00
Solde d'exécution 2007	-24 643,22
Déficit de clôture d'investissement 2007	-24 643,22

III) Restes à réaliser 2007 :

Dépenses	8 541,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser 2007 en investissement	-8 541,00
Besoin de financement en investissement	33 184,22

IV) Proposition d'inscription au Budget 2008 :

001 Déficit antérieur reporté en investissement	24 643,22
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
002 Resultat de fonctionnement reporté	-3 672,37
Résultat de fonctionnement affecté	0,00

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Décision budgétaire modificative n°1 au Budget Général M14 : examen et vote**

A la demande de M. PRUDHOMME, A. BOURGEOIS présente ce projet de DM n°1 qui comprend notamment :

en fonctionnement : l'ajustement des résultats antérieurs (lignes 002 et 001) et l'ajustement des crédits liés à la Dotation Globale de Fonctionnement (articles 74124 et 74125), à la fiscalité (article 7311) et à la TEOM (article 7331),

et en investissement : la prévision de crédits nécessaires aux opérations d'ordre d'inscription d'un bien non présent à l'inventaire (chapitres 041 en dépenses et en recettes) et de crédits liés à la vente de ce terrain (ligne 024).

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à se prononcer sur ce projet de Décision Modificative n°1 au Budget 2008 du Budget général (M14) qui établit comme suit les équilibres des deux sections :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	14.316.590,25 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14.316.590,25 €
(soit une baisse de 4.256,75 € par rapport au budget 2008)	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	7.313.593,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	11.529.005,24 €
(soit un suréquilibre de 4.215.412,24 € en baisse de 875,76 €)	

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Décision budgétaire modificative n°1 au Budget Annexe Hôtel d'entreprises : examen et vote**

A. BOURGEOIS présente ce projet de DM n°1 qui tient compte notamment de :

- l'ajustement des résultats antérieurs

- une hausse de crédit sur l'entretien du bâtiment compte tenu d'une intervention sur les portes du bâtiment

- et l'inscription de recettes nouvelles à l'article 752 suite à la signature d'un nouveau bail.

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à se prononcer sur ce projet de Décision Modificative n°1 au Budget 2008 du Budget annexe Hôtel d'entreprises (M14) qui établit comme suit les équilibres des deux sections :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	132.703,52 €
----------------------------	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	132.703,52 €
----------------------------	--------------

(soit une hausse de 4.014,52 € par rapport au budget 2008)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	114.674,51 €
---------------------------	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT	114.674,51 €
---------------------------	--------------

(soit une hausse de 2.019,01 € par rapport au budget 2008)

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Décision budgétaire modificative n°1 au Budget Annexe Zone de Grandchamp : examen et vote**

A. BOURGEOIS présente ce projet de DM n°1 qui tient compte notamment de l'affectation des résultats 2007 et de préciser au centime près les reprises des déficits antérieurs.

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à se prononcer sur ce projet de Décision Modificative n°1 au Budget 2008 du Budget annexe Zone de Grandchamp (M14) qui établit comme suit les équilibres des deux sections :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	320.361,00 €
----------------------------	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	320.361,00 €
----------------------------	--------------

(sans changement par rapport au budget 2008)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	439.188,63 €
---------------------------	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT	439.188,63 €
---------------------------	--------------

(soit une hausse de 2,63 € par rapport au budget 2008)

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. ELU informe le Conseil de la baisse importante des taxes de mutation sur 2008.

➤ **T.E.O.M. : exonération de la SCI AFOBAT 77 (pour le C.F.A. du B.T.P.)**

M. FOUCHAULT informe le Conseil que les établissements d'enseignement locaux que sont les collèges et lycées bénéficient de l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Il propose alors au Conseil de faire bénéficier la SCI AFOBAT 77 pour le Centre de Formation pour Apprentis du B.T.P. d'Ocquerre de ce même régime d'exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison des Enfants (espace restauration ou espace d'activités)**

M. FOUCHAULT rappelle qu'au cours d'une précédente séance, le Conseil avait autorisé le Président à signer une convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison des Enfants.

Il fait état de la demande de l'Organisme de Gestion de l'Ecole Saint Albert de renouveler pour deux années scolaires de plus cette utilisation, dans les conditions suivantes :

Période : en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi (c'est-à-dire en dehors de la période de fonctionnement du C.L.S.H. Communautaire) soit 140 jours /an environ.

Locaux concernés : l'espace restauration (pour un service de cantine scolaire) : 192,6 m2

Mise à disposition avec participation au coût annuel de fonctionnement des locaux : coût actualisé à 23,69 € / jour pour l'espace restauration.

M. ELU dit que la cantine ne devait pas être construite, si elle n'était pas rentable.

M. MICHAUX souligne qu'il s'agit d'un réemploi de l'espace utilisé par le C.L.S.H. les mercredis et pendant les vacances scolaires et qu'avait été également examinée la possibilité d'accueillir les autres écoles de Lizy-sur-Ourcq.

M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à signer une nouvelle convention de mise à disposition de l'espace restauration avec l'Organisme de Gestion de l'école Saint-Albert pour les élèves de l'école Saint-Albert sur la période 2008-2009 / 2009-2010, compte tenu du coût annuel de fonctionnement des locaux actualisé.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

TOURISME, AFFAIRES CULTURELLES ET ACTION DÉCENTRALISÉE

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

En l'absence de Mme GARNIER, M. FOUCHAULT parcourt le compte-rendu de la première réunion de Commission au cours de laquelle un point a été fait sur les principaux chantiers en cours :

le volet touristique :

- l'étude concernant le pôle Marne, Ourcq et Morins
- l'étude des potentiels touristiques du Pays de l'Ourcq
- le projet d'Office de Tourisme Communautaire (O.T.C.)

le volet culturel :

- les sept grands axes autour desquels s'articule l'action : la sensibilisation artistique, les enseignements artistiques, l'action en milieu scolaire, la diffusion (les scènes rurales, le festival des contes, le festival du Pays Briard, les cafés concerts, le cinéma en plein air...), la création avec la résidence « Paroles de l'Ourcq », l'organisation d'un événementiel communautaire et la réflexion autour du développement culturel et la structuration du tissu associatif local (avec la création d'une charte associative).
- la présentation des actions culturelles en milieu scolaire pour l'année 2008/2009 : l'action de sensibilisation artistique intéressant le cycle 1 (ARTS PLASTIQUES), l'action de sensibilisation artistique intéressant le cycle 2 (ARTS PLASTIQUES et MUSIQUE/DANSE) et l'action de sensibilisation artistique intéressant le cycle 3 (MUSIQUE).

Suivent différentes interventions sur la participation des élèves de l'école Saint-Albert, sous contrat d'association avec l'Etat, à ces actions et le financement par la collectivité de cette participation.

M. FOUCHAULT indique qu'il devra lancer une consultation pour cette opération dont le coût prévisionnel des seuls frais artistiques est d'environ 83.000 € TTC.

M. GAUDIN informe qu'ont lieu ce week-end les Balades de Congis et invite les délégués et particulièrement les membres de la Commission à venir découvrir l'espace du Grand-Voyeux, ainsi que l'usine élévatoire, exceptionnellement ouverte.

➤ **Attribution d'une subvention au Syndicat d'Initiative de Lizy**

M. FOUCHAULT rend compte de la proposition de la Commission d'allouer une subvention au Syndicat d'Initiative de Lizy-sur-Ourcq pour l'animation des permanences d'accueil du Syndicat. La Commission propose d'accorder une aide de 3.000 € au Syndicat.

Dans le budget prévisionnel 2008, fourni par le syndicat d'initiative, le poste de dépense apparaît en nette augmentation en raison des charges afférentes au personnel d'accueil dont l'emploi a cessé d'être aidé en juin 2007. Compte tenu des dépenses et recettes prévues en 2008, le budget présente un déficit de 3620 €. L'ensemble des membres de la Commission s'accorde sur la qualité du travail fourni en attendant la mise en place d'un Office de Tourisme Communautaire et sur la nécessité de poursuivre l'activité pour le moment. Une proposition d'aide au fonctionnement à hauteur de 3000 € est faite.

*Vote favorable du Conseil à la majorité des membres présents et représentés,
M. TRONCHE ayant voté contre.*

AFFAIRES SOCIALES, SPORT ET SANTÉ
--

M. FOUCHAULT donne la parole à M. MICHAUX.

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

M. MICHAUX remarque que cette première réunion a été l'occasion de faire un tour des actions en cours et que malgré les 3 heures de réunion, l'ensemble des points n'a pu être évoqué. Il informe qu'il a programmé la prochaine réunion le 11 Juin à 18H30.

Il propose alors au Conseil de parcourir le compte-rendu :

Sport

Office Intercommunal des Sports (O.I.S.) : Avenant n°2 au contrat d'objectifs

Le bilan de l'année 2007 et le projet 2008 ont été présentés avec : les interventions EPS dans toutes les écoles, l'école multisports du mercredi, les stages Multisports en périodes de vacances solaires, les animations de proximité réalisées à la demande de certaines Communes du Pays de l'Ourcq, l'école de Natation, les animations gymnastiques senior et fitness, les frais de structure et les manifestations.

M. MICHAUX constate qu'à ce jour le projet d'avenant pour 2008 ne peut être présenté au Conseil, l'excédent 2007 n'apparaissant pas dans le budget 2008 de l'O.I.S..

M. FOUCHAULT invite le Conseil à décider du retrait de ce point de l'ordre du jour, conformément à ce qu'a dit préalablement M. MICHAUX.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires Sociales

Présentation des services de l'Action Sociale Communautaire

Une synthèse reprenant les grands chantiers en cours (leurs objectifs, les moyens et les partenaires acteurs) a été présentée.

Bilan des services de la Maison des Enfants

Seul le bilan du Relais Assistantes Maternelles a pu être exposé ; celui des autres services (atelier itinérant, halte garderie, point information familles...) sera présenté au cours de la prochaine réunion.

Bilan de la structure communautaire « ACCES » : emploi-insertion-information

Après avoir rappelé l'objectif général de la structure, les résultats 2007 ont été commentés avec un point particulier sur les actions menées par la Mission Locale et les permanences de l'Association d'Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire (AVIMEJ).

M. MICHAUX remarque que les autres points examinés par la Commission sont inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion.

➤ **Convention pour le service de téléassistance : autorisation donnée au Président de signer cette convention avec les prestataires potentiels retenus**

M. MICHAUX rappelle qu'au cours de la séance du 8 mars dernier, le Conseil a autorisé le Président à signer avec le Conseil général de Seine-et-Marne une convention afin de formaliser les conditions de l'aide financière accordée par le Département pour les dispositifs de téléassistance en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, dans le cadre d'une politique de maintien à domicile des personnes.

Il indique au Conseil qu'il est aujourd'hui question des conventions proposées par les prestataires potentiels chargés de la mise en place d'un service auprès des utilisateurs, la collectivité s'engageant à assurer les relations entre l'organisme et l'utilisateur et à reverser l'aide du Département à l'utilisateur.

Il ajoute que la Collectivité prend en charge les frais de gestion de ce dispositif, à ce jour géré par l'ASSAD, dans le cadre du contrat d'objectifs.

Il présente alors brièvement les projets de convention proposés respectivement par Présence Verte Ile de France, Equinoxe et Serenitis.

Ayant donné lecture du projet de délibération sur ce point, M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à signer avec chaque organisme cette convention.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Convention pour le soutien à l'accueil périscolaire : autorisation donnée au Président de signer cette convention avec les communes ou syndicats concernés**

M. MICHAUX rappelle au Conseil qu'au cours de la séance du 8 décembre 2007, le Conseil a validé les modalités de détermination d'un fonds de concours à allouer aux communes ou syndicats intercommunaux de regroupement pédagogique qui assurent un service d'accueil péri-scolaire.

Il présente aujourd'hui, conformément à ce qui avait été annoncé alors, un projet de convention à passer avec les communes ou syndicats concernés. Il en donne une lecture rapide et souligne que la convention prend effet à compter de l'année scolaire 2007-2008.

Ayant donné lecture du projet de délibération sur ce point, M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à l'autoriser à signer avec les communes ou syndicats intercommunaux de regroupement pédagogique qui proposent aux familles un service d'accueil péri-scolaire, la convention telle qu'il l'a exposée.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Convention pour la labellisation du Point Information Jeunesse : autorisation donnée au Président de signer cette convention avec la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports d'Ile-de-France**

M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à ajouter ce point à l'ordre du jour, ce point ayant été examiné par la Commission.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. MICHAUX informe le Conseil que le Point Information Jeunesse a pour vocation d'apporter à l'échelon local la mission d'information des jeunes en leur mettant à disposition par tous les moyens appropriés les informations nécessaires dans tous les domaines les concernant.

Ce point est animé par le Centre d'Information Jeunesse de Seine-et-Marne, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse de Seine-et-Marne, la Direction Régionale de la

Jeunesse et des Sports et la Communauté de communes.

Il donne alors lecture d'un projet de convention qui précise les engagements des différents partenaires qui concourent à la réalisation de cette politique d'information jeunesse pour 2008, 2009 et 2010.

Ayant donné lecture du projet de délibération sur ce point, M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à signer cette convention qui concrétise la labellisation d'un Point Information Jeunesse sur le Pays de l'Ourcq.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

M. FOUCHAULT donne la parole à M. NICOLAS.

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

M. NICOLAS fait un rapide compte-rendu de la réunion de Commission au cours de laquelle M. HOURDE a été désigné Vice-Président de la Commission.

➤ **Extensions de réseaux divers sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq : approbation du projet, adoption du plan de financement et autorisation donnée au Président de solliciter les subventions**

M. FOUCHAULT présente au Conseil les caractéristiques techniques et le coût estimatif du programme d'extension de réseaux projeté, par chantier :

- Extension du réseau d'eau potable, Chemin rural de "Jaignes à Grand-Girat" à JAIGNES : Création d'une canalisation d'eau potable de diamètre 50 mm en PEHD (longueur approximative de 70 m) et raccordement d'une entreprise
Coût prévisionnel : 16.660 € H.T.
- Extension des réseaux eau potable et eaux usées, Chemin rural du « Chemin de Fer » à OCQUERRE : Création d'une canalisation d'eau potable de diamètre 50 mm en PEHD (longueur approximative de 100 m) avec raccordement de 2 entreprises, création d'une canalisation de refoulement des eaux usées de diamètre 50 mm en PEHD (d'une longueur approximative 180 m) avec raccordement de 2 entreprises (les stations de refoulement étant à la charge des riverains)
Coût prévisionnel : 34.979 € H.T.
- Extension réseau eaux usées, Rue de Lizy prolongée à LIZY-SUR-OURCQ : Création d'une canalisation de refoulement de diamètre 50 mm en PEHD (longueur approximative de 250 m) avec raccordement de 4 habitations en refoulement (les stations de refoulement étant à la charge des riverains)
Coût prévisionnel : 31.011 € H.T.
- Extension réseau eaux usées, Chemin de " Villers à Lizy " à LIZY-SUR-OURCQ (réalisée dans le cadre du périmètre rapproché du captage d'eau potable) : Création d'une canalisation gravitaire de diamètre 200 mm à double paroi (longueur approximative de 120 m) avec raccordement de 6 habitations, création d'une station de refoulement, et création d'une canalisation de refoulement à double paroi de diamètre 80 mm en PEHD (longueur approximative 350 m)
Coût prévisionnel : 150.965 € H.T.

- Extension réseau eaux usées, Rue de la " Croix à Lizy " à LIZY-SUR-OURCQ :
Création d'une canalisation gravitaire des eaux usées de diamètre 200 mm (longueur de 120 m) avec raccordement de 2 habitations
 - Coût prévisionnel : 56.465 € H.T.

Il présente alors un récapitulatif de ce programme d'extension de réseaux projeté :

	Eaux usées (€ HT)	Eau Potable (€ HT)	Totaux (€ HT)
Montant estimatif des travaux	276 048,00	35 032,00	311 080,00
Frais d'études et de contrôles	29 282,64	5 726,76	35 009,40
Total Travaux + Etudes (€ HT)	305 330,64	40 758,76	346 089,40

Puis il détaille son plan de financement.

	Eaux usées (€ HT)	Eau Potable (€ HT)	Totaux (€ HT)
Subvention du C.G. 77	61 066,13	10 189,69	71 255,82
Subvention Agence de l'Eau	41 700,00		41 700,00
Total subventions	102 766,13	10 189,69	112 955,82

Ayant donné lecture du projet de délibération, M. FOUCHAULT invite le Conseil à approuver le projet, à adopter son plan de financement et à solliciter les subventions aux services du Conseil Général de Seine-et-Marne et de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour ce dossier.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Travaux sur la place Harouard à Lizy-sur-Ourcq : autorisation donnée au Président de signer la convention financière et de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Lizy-sur-Ourcq**

M. FOUCHAULT informe le Conseil que la commune de Lizy-sur-Ourcq va lancer prochainement un programme de travaux de réaménagement de la place Harouard.

Il souligne alors l'incidence de ce programme pour la Communauté de communes :

préalablement au démarrage de ces travaux, doit être réalisé le remplacement de branchements plomb et de colliers de prise en charge (environ une dizaine de branchements)

et dans le cadre du programme, des travaux sont nécessaires sur des canalisations d'eau potable (remplacement de 34 mètres de canalisations place Harouard et remplacement de 27 mètres de canalisations rue du Château), pour un montant de 10 000 € H.T..

Il souligne qu'il est proposé au Conseil de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la commune de Lizy-sur-Ourcq.

Ayant donné lecture du projet de délibération, M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et financière avec la commune de Lizy-sur-Ourcq, afin de faciliter l'exécution de ce programme.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Raccordement des entreprises au réseau public d'assainissement : mise en place d'une opération collective territoriale**

M. FOUCHAULT rappelle au Conseil que conformément aux articles L. 1331-10 et L. 1331-

15 du Code de la Santé Publique, la collectivité doit délivrer aux entreprises des autorisations de déversement d'eaux usées non-domestiques dans le réseau public de collecte.

Il présente au Conseil l'opportunité de la mise en place par la collectivité d'une opération collective visant des établissements susceptibles de générer des effluents non domestiques, cette opération ayant pour objectifs l'amélioration du système d'assainissement collectif, la pérennisation du réseau en place et la limitation de la pollution du milieu naturel.

Il détaille alors le contexte et la problématique de cette opération : il est important pour la Communauté de communes, compétente en matière d'assainissement, de limiter les apports d'effluents susceptibles d'obstruer ou de détériorer le réseau de collecte et de réduire les rejets d'effluents dont le caractère polluant particulier ne peut être correctement dégradé par les stations de traitement en service.

M. FOUCHAULT présente alors le planning de l'opération et la méthode proposée (information des établissements concernés, réalisation d'une enquête sur les installations, transmission de dossiers de demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, suivi et délivrance d'un arrêté de déversement des eaux usées non-domestiques dans le réseau de collecte).

Ayant donné lecture du projet de délibération, M. FOUCHAULT invite le Conseil à se prononcer sur cette opération et à l'autoriser à solliciter l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en vue de l'obtention de subventions.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ET DES T.I.C.

M. FOUCHAULT donne la parole à M. MIGEOT.

➤ **Compte-rendu des travaux de la réunion de Commission**

M. MIGEOT fait un rapide point sur le compte-rendu de la réunion de Commission au cours de laquelle M. BODIN a été désigné Vice-Président de la Commission.

Il présente la méthode de travail que la Commission a arrêtée (travail et échange d'informations via le portail extranet).

Il rappelle alors l'enjeu pour la collectivité dans le contexte numérique actuel : le numérique compte de plus en plus dans l'attractivité d'un territoire.

Il invite les délégués à faire remonter l'information tant sur l'état du haut débit sur le territoire (ADSL ou WIMAX ? Quel débit ? Qui est insatisfait ?) que sur l'enquête en cours, dans le cadre du projet de ré-ouverture des espaces numériques.

M. MIGEOT remarque qu'une notice explicative sur l'utilisation de l'extranet pourra être distribuée aux délégués souhaitant adopter ces outils, chacun pouvant disposer d'un accès et d'une adresse en *paysdelourcq.fr*.

M. LUTHIER propose d'animer des séances de présentation et d'initiation aux outils de l'extranet.

Mme CARON informe qu'une réunion est programmée le 9 juin à Douy-la-Ramée avec Sém@for 77.

➤ **Transport - Logement**

M. CHESNE indique que sa Commission se réunira le 9 juin prochain. Il fait d'ores et déjà état de l'ouverture dès septembre de ligne La Ferté-sous-Jouarre / Roissy avec 7 aller-retour quotidiens et du rendez-vous de travail qu'il a eu avec le Président de l'association AOUT.

➤ **Prochaine réunion de Conseil**

M. FOUCHAULT propose aux élus que la prochaine réunion de Conseil ait lieu le 24/06 à 20H, compte tenu du plan de charge de la fin juin.

Après l'intervention de différents élus, M. FOUCHAULT maintient cette date pour la prochaine réunion de Conseil.

M.FOUCHAULT remercie alors le personnel pour les nouveaux liens qui ont pu se tisser avec les élus dans le cadre de l'installation des Commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, M. FOUCHAULT lève la séance à 12H45.

Le Secrétaire de séance

Gilles DUROUCHOUX